

Bruxelles, le 2 décembre 2022
(OR. en)

14994/1/22
REV 1 ADD 1
OJ CRP1 42

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

2 décembre 2022 (18:00)

ADDENDUM N° 1 À LA VERSION RÉVISÉE N° 1 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le point suivant est ajouté:

Points sans débat (I)

Affaires étrangères

88. (évent.) Déclaration conjointe de la troisième réunion du Conseil
du commerce et des technologies UE-États-Unis
Approbation
Décision de recourir à la procédure écrite

 15593/22
13928/3/22 REV 3
TTC



Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur
du Conseil)